

OTIF



**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE POUR
LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX FERROVIAIRES**

**ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATION FÜR DEN
INTERNATIONALEN EISENBAHNVERKEHR**

**INTERGOVERNMENTAL ORGANISATION FOR INTER-
NATIONAL CARRIAGE BY RAIL**

**Secrétaire général
Generalsekretär
Secretary General**

**A 92-03/509.2010
1.9.2010**

Original : DE

AUX GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE L'OTIF

**Annulation de la 4^{ème} session de la Commission d'experts techniques
des 15 et 16 septembre 2010**

Par souci d'économie, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions. L'OTIF ne dispose que d'une réserve très restreinte.

Aus Kostengründen wurde dieses Dokument nur in begrenzter Auflage gedruckt. Die Delegierten werden daher gebeten, die ihnen zugesandten Exemplare zu den Sitzungen mitzubringen. Die OTIF verfügt nur über eine sehr geringe Reserve.

For reasons of cost, only a limited number of copies of this document have been made. Delegates are asked to bring their own copies of documents to meetings. OTIF only has a small number of copies available.

Par lettre circulaire A 94-03/507.2010 du 13 août 2010, un rappel vous a été adressé afin que vous vous inscriviez à la 4^{ème} session de la Commission d'experts techniques de l'OTIF des 15 et 16 septembre 2010 à Berne. Le nouveau délai d'inscription avait été fixé au 27 août 2010.

Cet appel n'ayant malheureusement pas eu l'effet escompté, il n'était donc pas sûr que le quorum soit atteint. Or, il était impossible de prendre le risque de ne pas atteindre le quorum, notamment en raison des implications financières.

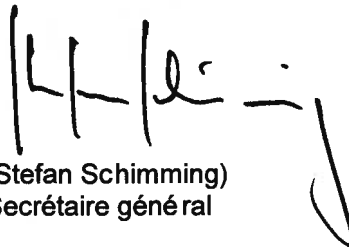
Le 24 août 2010, la Commission européenne (DG MOVE) a par ailleurs transmis au Secrétariat les vingt-deux pages de commentaires relatifs à différents points de l'ordre du jour de la 4^{ème} session de la Commission d'experts techniques, qui résultaient de la réunion de coordination interne des États membres de l'UE. Outre le nombre surprenant de problèmes soulevés, la question s'est posée, après analyse de ces commentaires, de savoir si les points d'achoppement, notamment ceux concernant les PTU Wagons de marchandises et les PTU Procédures de contrôle, pourraient être résolus au cours de la session. Au terme, par conséquent, de cette analyse et après en avoir abondamment discuté, le Président de la Commission d'experts techniques et le Secrétariat de l'OTIF ont finalement décidé d'un commun accord la chose suivante :

la 4^{ème} session de la Commission d'experts techniques est annulée.

Afin de pouvoir discuter et résoudre les points ouverts dans les plus brefs délais avec les experts des États membres et organisations concernés, le groupe de travail permanent WG TECH se réunira les 15 et 16 septembre 2010 à la place de la Commission d'experts techniques. Cette réunion se déroulera, conformément à la décision de la 3^{ème} session de la Commission d'experts techniques, uniquement en anglais et par conséquent dans le bâtiment de service de l'OTIF.

Étant donné que la prochaine session de la Commission d'experts techniques ne pourra être convoquée que si ses chances de succès sont relativement élevées, et que celles-ci ne pourront être évaluées qu'après la réunion du groupe de travail, aucune date de remplacement n'a été pour le moment fixée pour la Commission d'experts techniques.

Sincères salutations



(Stefan Schimming)
Secrétaire général

cc :

– Organisations et associations internationales invitées